

*Jeunes 16-25 ans*

*La Mission Locale,*  
**PARTENAIRE**  
*de votre* **AVENIR**  
2025





## Une équipe AU SERVICE DE L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES



Fondée en 1982, la Mission locale des Hauts de Garonne est une association loi 1901 à but non lucratif. Présente sur 46 communes de la Rive Droite bordelaise, elle exerce une mission de service public de proximité avec pour objectif essentiel de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 29 ans pour les jeunes bénéficiant d'une R.Q.T.H) de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion sociale et professionnelle.

Pour garantir un accompagnement de proximité, elle dispose de plusieurs lieux d'accueil : le siège social à Cenon, **7 antennes et 22 permanences** réparties sur le territoire afin de permettre à tous les jeunes d'accéder à la même offre de services, quel que soit leur lieu de résidence.

La plupart de ses implantations sont situées dans des locaux des collectivités locales aux côtés d'autres partenaires œuvrant dans les domaines du social, de la jeunesse, de l'insertion et de l'emploi. Ces rapprochements favorisent le travail partenarial au bénéfice des parcours des jeunes accompagnés.

La Mission Locale des Hauts de Garonne propose un **accompagnement global et personnalisé**. Pour ce faire, elle est en étroite relation avec de nombreux partenaires locaux de l'éducation, de l'orientation, de la formation professionnelle, de l'emploi, du social, de la santé, du logement, de la justice, de la jeunesse, du sport, de la culture et bien sûr les collectivités locales.

Son service emploi est également en étroite relation avec un réseau d'employeurs et d'entreprises partenaires.

### ○ S'INSCRIRE

Pour s'inscrire, il suffit de prendre rendez-vous en appelant le siège social à Cenon ou directement une des sept antennes : **Ambarès, Bassens, Carbon-Blanc, Cenon Chateaubriand, Créon, Floirac, Lormont**, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 ou le vendredi de 8h30 à 12h30.

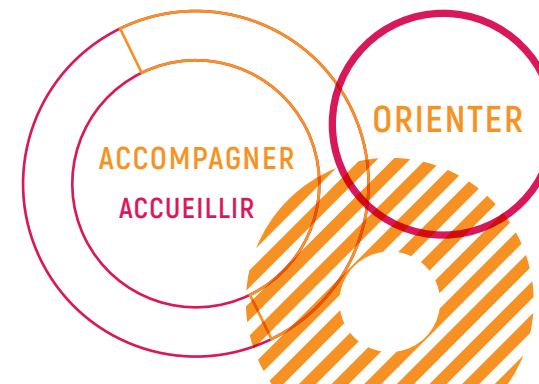
### ○ RENSEIGNEMENTS

Contactez la Mission Locale au **05 57 77 31 00**  
Rendez-vous sur sa page Internet  
[www.lamissionlocale.com](http://www.lamissionlocale.com)

La Mission Locale des Hauts de Garonne est sur



et sur l'application **Ma Mission Locale**



### ○ AU CŒUR DES TERRITOIRES POUR FAVORISER LE POUVOIR D'AGIR DES JEUNES !

Depuis **42 ans**, la Mission Locale des Hauts de Garonne propose aux jeunes un accompagnement sur mesure grâce à une coopération effective avec les acteurs locaux. Elle intervient ainsi dans plusieurs domaines.

- Vie quotidienne : mobilité, logement, handicap, santé, justice, accès aux droits, citoyenneté
- Orientation professionnelle
- Accès à la formation
- Création d'entreprise
- Accès à l'emploi

# La Mission Locale

CE SONT 8 ANTENNES POUR VOUS ACCUEILLIR

8

ANTENNES



## SIÈGE ET ANTENNE DE CENON

54 avenue Hubert Dubedout  
33152 CENON Cedex

Tél. : 05 57 77 31 00

contact.mlhg@lamissionlocale.com



## ANTENNE CENON CHATEAUBRIAND

17 rue François René de Chateaubriand  
(Rez de Chaussée) - 33150 CENON

Tél. : 05 56 32 37 66



## ANTENNE DE CARBON BLANC

Maison pour Tous  
17 avenue Vignau Anglade  
33560 CARBON BLANC

Tél. : 05 56 06 66 48



## ANTENNE DE CRÉON

11 rue du Docteur Fauché  
33670 CRÉON

Tél. : 05 57 34 12 28



## ANTENNE D'AMBARÈS

Mairie d'Ambarès  
18 Place de la Victoire  
33440 AMBARES

Tél. : 05 56 77 34 77



## ANTENNE DE BASSENS

Plateforme Multiservices  
19 avenue Jean Jaurès  
33530 BASSENS

Tél. : 05 57 80 81 82



## ANTENNE DE FLOIRAC

Mairie de Floirac  
6 avenue Pasteur  
33270 FLOIRAC

Tél. : 05 56 86 39 39



## ANTENNE DE LORMONT

Maison des Initiatives et de l'Emploi  
4 avenue de la Libération  
33310 LORMONT

Tél. : 05 57 77 10 84

# La Mission Locale

## CE SONT AUSSI 22 PERMANENCES

# 22

## PERMANENCES

### AMBÈS

Jeudi de 8h30 à 12h15  
☎ **07 86 21 19 36**  
Pôle Enfance Jeunesse  
15 rue Léon Blum

### ARTIGUES

Jeudi de 8h30 à 12h15  
et de 13h30 à 17h30  
Vendredi de 8h30 à 12h30  
☎ **07 87 30 97 94**  
Maison ECO  
10 avenue Desclaux

### BAURECH

1 vendredi par mois de 8h30 à 12h  
☎ **07 86 23 12 70**  
Mairie  
1400 route de Malagar

### BEYCHAC & CAILLAU

1 vendredi/2 de 9h à 12h  
☎ **06 29 43 03 19**  
Médiathèque  
3 route de la Mairie

### CAMBES

1 vendredi/mois de 8h30 à 12h  
☎ **07 86 23 12 70**  
Mairie  
9 route de Saint Caprais

### CAMBLANES ET MEYNAC

1 jeudi/mois de 14h à 17h30  
☎ **07 85 83 70 29**  
Mairie  
1 place du Général de Gaulle

### CARIGNAN DE BORDEAUX

1 jeudi/2 de 9h à 12h15  
☎ **06 08 14 95 74**  
Maison de la solidarité  
31 route de Latresne

### CAMARSAC

1 vendredi par mois de 9h à 12h  
☎ **06 07 99 59 89**  
Médiathèque  
8 avenue Hector Dorgan

### CÉNAC

1 mardi/mois de 8h30 à 12h15  
☎ **06 07 99 59 89**  
Mairie  
50 avenue de Bordeaux

### FARGUES ST HILAIRE

1 mercredi/2 de 9h à 12h  
☎ **06 08 14 95 74**  
Domaine de la Frayse  
48 avenue de Lignan

### LATRESNE

1 mardi /mois de 9h à 12h  
☎ **06 38 77 66 11**  
Mairie  
1 avenue Jean Baldé

### MONTUSSAN

1 mercredi/2 de 13h30 à 17h  
☎ **06 29 43 03 19**  
Mairie  
1 Place Pierre de Brach

### POMPIGNAC

1 mardi/2 de 9h à 12h  
☎ **06 29 43 03 19**  
Maison des Solidarités  
19 avenue de la Mairie

### SADIRAC

1 vendredi/mois de 9h15 à 12h  
☎ **07 86 23 12 70**  
Mairie  
25 route de Créon

### SALLEBŒUF

1 mardi/2 de 13h45 à 17h30  
☎ **06 29 43 03 19**  
Mairie  
3 avenue de la Tour

### ST CAPRAIS DE BORDEAUX

Jeudi de 8h30 à 12h  
☎ **07 85 83 70 29**  
Mairie  
4 avenue de Mercade

### ST LOUBÈS

Mercredi de 9h à 12h15  
Jeudi de 9h à 12h15  
et de 13h30 à 17h30  
☎ **06 29 43 03 19**  
Pass'Age  
48 rue du Stade

### ST LOUIS DE MONTFERRAND

1 mercredi/2 de 14h30 à 17h30  
☎ **06 78 74 54 67**  
Médiathèque  
3 Place de la Mairie

### STE EULALIE

Mardi de 14h à 18h  
☎ **06 49 73 57 12**  
Plateforme des services publics  
1 Place Charles de Gaulle

### ST SULPICE ET CAMEYRAC

1 mercredi/2 de 13h30 à 17h  
☎ **06 29 43 03 19**  
Le SMILE  
22 avenue Maucaillou

### TRESSSES

1 jeudi/2 de 8h45 à 12h  
☎ **06 08 14 95 74**  
Mairie  
5 avenue des Écoles

### YVRAC

1 vendredi/2 de 9h à 12h  
☎ **06 29 43 03 19**  
Médiathèque  
7 avenue de Blanzac



# L'accompagnement

## LA MOBILITÉ



Les difficultés liées à la mobilité, rencontrées par les jeunes, représentent un obstacle majeur à leur insertion sociale et professionnelle.

Se rendre à un entretien de recrutement, sur son lieu de travail ou même dans un centre de formation n'est pas toujours chose aisée et soulève régulièrement de nombreuses questions :

- Comment se déplacer sur son territoire, sa ville ?
- Comment utiliser les réseaux de transports en commun ?
- Comment financer le permis de conduire ?
- Comment mobiliser l'offre de prêt ou de location de véhicules ?

Les conseiller.ère.s de la Mission Locale des Hauts de Garonne informent les jeunes sur l'ensemble des dispositifs et aides, ils les guident dans les différentes étapes administratives et leur donnent les clés pour faciliter leur mobilité.

### — Mobilité Internationale

La Mission Locale peut aussi être une porte ouverte vers l'étranger. Il existe de très nombreuses opportunités accessibles à tous : **Stages, Voyages Humanitaires, Services Civiques, Formations, Emplois...**

Face à la diversité des dispositifs déployés, un éclairage est souvent nécessaire. Les conseiller.ère.s orientent les jeunes vers les organismes partenaires adéquats afin de les aider dans la préparation, la réalisation et la valorisation de leurs projets.

Les transports  
en commun  
à tarif solidaire

Pour Bordeaux Métropole

<https://tarificationsolidaire.bordeaux-metropole.fr/Accueil.aspx>

Pour la Nouvelle Aquitaine

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/les-offres/la-carte-solidaire>



# L'accompagnement

## LE LOGEMENT

### Sites utiles

[www.anil.org](http://www.anil.org)  
[www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)  
<http://logements.pourlesjeunes.com/>  
<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/logements/aides-logement>



N° d'urgence  
sociale : 115

Ecoute, Information,  
Orientation,  
Mise à l'abri...

Avoir un logement stable est une condition indispensable à l'insertion dans la vie professionnelle. Malgré les différentes aides et dispositifs existants beaucoup de jeunes rencontrent des difficultés dans leurs recherches.

Selon les situations personnelles, les réponses de la Mission Locale des Hauts de Garonne sont personnalisées. Les conseiller.ère.s informent par exemple sur l'accès au logement, les droits et les devoirs d'un locataire, la gestion d'un budget.

Pour aider à la recherche et au maintien dans un logement, ils présentent également les structures ressources et les différentes aides financières mobilisables. Elles sont généralement attribuées sous condition et / ou dépendent de services spécifiques (CAF, Action Logement, Conseil Départemental, ...).

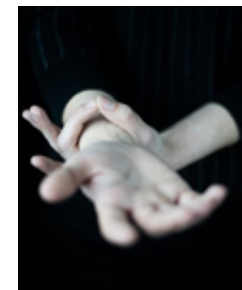
# L'accompagnement / LA JUSTICE

Les jeunes placés sous main de justice rencontrent et cumulent de nombreuses difficultés qui font obstacle à leur (ré)insertion sociale et professionnelle et qui multiplient les risques de récidive.

Il est donc important pour la Mission Locale des Hauts de Garonne de proposer un accompagnement spécifique et adapté en lien avec les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) afin de créer les conditions permettant de concilier l'exécution d'une mesure judiciaire, la construction d'un projet professionnel et la résolution de différentes problématiques (logement, santé, mobilité, formation, etc...).

Contact utile  
Infos Droits

Service d'information  
juridique de proximité  
05 56 45 25 21



# L'accompagnement

## LA SANTÉ

Au cours de l'année 2024, la Mission Locale des Hauts de Garonne a poursuivi le développement de son Point Santé, avec pour objectif de toujours mieux faciliter l'accès aux soins des jeunes en proposant :



Lien vers la page Instagram



- Une orientation vers un bilan de santé gratuit avec la CPAM
- Une page Instagram délivrant conseils et informations sur la santé des jeunes
- Des permanences de partenaires dans ses locaux afin de permettre aux jeunes d'accéder plus facilement à certains accompagnements et soins (Maison des Adolescents, Association Addictions France, Maison du Département de la Promotion de la Santé...)
- Un lien régulier avec la CPAM afin de vérifier l'ouverture des droits des jeunes accompagnés
- De nombreuses actions de prévention  
Éducation menstruelle, alimentation, santé sexuelle, addictions, santé mentale, Groupe de parole santé mentale, etc.



# L'accompagnement / LE HANDICAP

Dès le 1<sup>er</sup> accueil et tout au long de l'accompagnement, les conseiller.ère.s de la Mission Locale prennent en compte les besoins des jeunes, leurs problématiques de santé et/ou leur situation de handicap. En appui avec la référente Handicap, il est alors possible :

- D'accompagner le jeune dans ses démarches santé et handicap
- D'aider au montage de dossiers administratifs handicap (MDPH, AGEFIPH, etc.)
- De conseiller le jeune sur son projet professionnel (emploi, formation...) en lien avec ses besoins et ses difficultés
- De l'orienter vers les partenaires qui pourront l'aider à avancer.

La Mission Locale participe également aux commissions de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) afin de pouvoir apporter des éléments supplémentaires pour les jeunes qu'elle accompagne.



# L'accompagnement

## LA CITOYENNETÉ



### IMPORTANT

Dès 16 ans, chaque jeune né en France doit effectuer le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

S'il ne fait pas cette démarche, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...).

### Pour plus d'informations

Se présenter à sa Mairie de résidence ou consulter le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24>

La méconnaissance chez les jeunes de leur rôle de citoyen est régulièrement mise en lumière. Quelle place dans la société ? Quels droits ? Quels devoirs ?

La Mission Locale des Hauts de Garonne apporte aux jeunes qu'elle accompagne les informations et les outils qui leur permettent d'exercer pleinement leur citoyenneté : démarches administratives, accès aux droits, aux loisirs, à la culture, etc. Elle met également en œuvre des actions collectives variées favorisant la prise de parole sur des sujets de société, l'autonomie, la solidarité et l'engagement.





**Construire son projet professionnel, se reconverter, soulèvent de nombreuses questions auxquelles il n'est pas facile de répondre seul(e).**

### Une idée ? Un rêve ? Une envie ? Aucun projet ? Des doutes ?

Les conseillers.ère.s de la Mission Locale sont à l'écoute pour construire avec chaque jeune le projet professionnel qui lui ressemble.

- Prendre le temps de le connaître pour identifier ses compétences
- Conseiller des sites pour mieux connaître les métiers
- Débattre pour déconstruire les préjugés et les peurs
- Arriver à se projeter, avoir envie de se former pour s'accomplir dans un métier..

### Le choix du projet professionnel passe par la découverte des possibles, avec :

- Des visites d'organismes de formation
  - Observation de plateaux techniques
  - Initiation aux gestes professionnels
  - Rencontre avec des formateurs.
- Des enquêtes métiers
- Des stages pratiques en entreprise
- Un atelier collectif avec aides et astuces
- Une formation gratuite et rémunérée.

### SITES UTILES

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)  
[www.cidj.fr](http://www.cidj.fr)

[www.mon-metier-mon-territoire.fr](http://www.mon-metier-mon-territoire.fr)

### DÉCOUVRIR

**L'ERIP, Espace Régional d'Information de Proximité, est un lieu d'accueil gratuit, à destination de tout public, avec ou sans rendez-vous.**

**Financé par la Région Nouvelle Aquitaine et le Fonds Social Européen (FSE), il est animé par la Mission Locale pour offrir un premier niveau d'information sur :**

- Les métiers
- Les formations
- L'emploi
- La création ou la reprise d'une entreprise
- La validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Les dispositifs régionaux d'accompagnement.

**TOUT PUBLIC**



#### ERIP BORDEAUX MÉTROPOLE

54 Avenue Hubert Dubedout  
33150 Cenon

#### ERIP DES CÔTEAUX BORDELAIS

Domaine de la Fraysse  
48 avenue de Lignan  
33 370 Fargues-Saint-Hilaire

#### ERIP DU CREONNAIS

11 rue du Docteur Fauché  
33670 Créon

#### ERIP DES PORTES DE L'ENTRE 2 MERS

51 Chemin du Port de l'Homme  
33360 Latresne

#### ERIP DE SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX

Concordia - Place de l'Église  
33380 Saint Caprais de Bordeaux





Une formation choisie : une clé décisive pour l'emploi.

## La Mission Locale soutient tous les projets de formation

Les conseiller.ère.s accompagnent les jeunes pour :

- Découvrir les formations par des visites au sein des organismes
- Faciliter l'accès à une formation d'orientation, de remise à niveau ou qualifiante
- Bâtir des parcours personnalisés
- Expliquer les financements possibles
- Aider à la constitution des dossiers administratifs
- Sécuriser le parcours par un suivi au fil de la formation.

## Pourquoi se former ?

- Reprendre confiance en soi
- Mieux se connaître et identifier son futur métier
- Gagner en compétences
- Obtenir une certification, une qualification
- Se professionnaliser.

SOUTENIR



## DES SITES

cap-metiers.fr  
 cmaformation-na.fr  
 cmonalternance-na.fr  
 les-aides.nouvelle-aquitaine.fr

## Comment se former ?

Par les actions collectives financées par la Région Nouvelle-Aquitaine ou France Travail

- Actions en petits groupes (environ 12 personnes)
- Gratuites, majoritairement rémunérées
- Avec des périodes en entreprise
- Des entrées sans sélection sur le dispositif « Habilitation de Service Public ».

En mobilisant des aides individuelles à la formation

Par des contrats en alternance  
 Apprentissage ou contrat de professionnalisation.

FINANCER





# Dispositifs d'État

## OBLIGATION DE FORMATION



### — Pour qui ?

Jeunes de 16 à 18 ans déscolarisés.

### — Pour quoi ?

#### La Mission Locale et le Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

- Traitent l'ensemble des difficultés d'insertion sociale et professionnelle par un accompagnement global des jeunes
- Mettent en œuvre leur droit à l'accompagnement PACEA [Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie] / CEJ (Contrat d'Engagement Jeune)
- Repèrent, accueillent, informent, orientent et accompagnent les jeunes en élaborant avec chacun un parcours personnalisé vers la formation ou l'emploi
- Mobilisent l'offre d'insertion disponible sur un territoire avec les partenaires locaux
- Soutiennent les jeunes dans leurs démarches d'orientation professionnelle ainsi que dans leur recherche d'emploi.

### — Comment ?

#### Une Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD).

- **Pilotage :** Mission Locale et CIO
- **Partenaires :** Mairies, centres sociaux, éducateurs de la prévention, Cités éducatives, Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS), AFPA Promo 16-18, etc...
- **Rôle :** Réaliser des diagnostics locaux
- **Méthode :** Réunions entre partenaires du territoire autour de cas concrets de jeunes mineurs.

### Finalités de l'accompagnement

CONFIANCE EN SOI  
AUTONOMIE  
PROJECTION DANS L'AVENIR  
MONTÉE EN COMPÉTENCES  
DÉCOUVERTE DE DÉBOUCHÉS



# Dispositifs d'État

## LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE



Le Contrat d'Engagement Jeune est un accompagnement personnalisé et intensif de 6 à 12 mois par la Mission Locale ou France Travail, qui vise le développement des compétences, du réseau professionnel et du savoir-être des jeunes. Il leur permet également de gagner en autonomie, en confiance et de réaliser des actions hebdomadaires pour avancer rapidement dans leur projet professionnel.

### — Pour qui ?

- **Les jeunes entre 16 et 25 ans**
  - Ni en études, ni en emploi, ni en formation
  - Sans projet professionnel défini
  - Rencontrant des difficultés financières et matérielles
  - Prêts à s'engager pour suivre le programme.

### — Comment ?

- **Un accompagnement personnalisé** avec un conseiller dédié qui suit le jeune tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable
- **Un programme intensif** de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités
- **Une allocation** pouvant aller jusqu'à 528€ par mois en fonction des ressources du jeune et du respect de ses engagements
- Une application pour échanger avec son conseiller, noter ses actions, ses rendez-vous et consulter les offres d'emploi.

Les jeunes désirant accéder à cet accompagnement peuvent en faire la demande auprès des conseiller.ère.s de la Mission Locale lors d'un rendez-vous.

### IMPORTANT

Retrouvez les ateliers et activités proposés par la Mission Locale des Hauts de Garonne

<https://www.linscription.com/pro/catalogue-mission-locale.php?P1=11239>

SANTÉ  
CITOYENNETÉ  
LOGEMENT  
MOBILITÉ

ORIENTATION  
FORMATION  
ALTERNANCE  
EMPLOI





## Trouver un emploi grâce à la Mission Locale, comment ça se passe ?

En veille sur le marché du travail, le service emploi de la Mission Locale des Hauts de Garonne accompagne les jeunes dans leur recherche d'emploi en facilitant l'accès à son réseau d'entreprises et de partenaires économiques.

**L'ensemble de l'équipe de la Mission Locale et ses partenaires proposent également :**

- Un accompagnement à la rédaction du CV et de la lettre de motivation
- Une information sur les différents contrats et les possibles aides qui existent pour les employeurs qui recrutent
- Une aide à postuler sur les offres en adéquation avec son profil
- Une préparation aux entretiens de recrutement

- Un appui à la création de son réseau professionnel
- Un suivi des candidatures et du maintien dans l'emploi
- Du parrainage, mené par des bénévoles qui s'engagent à :
  - Aider les jeunes dans l'élaboration de leur projet professionnel en partageant leur expérience professionnelle
  - Mettre à disposition des filleuls leurs réseaux relationnels pour les soutenir dans leurs démarches : contact avec des entreprises, stages, emploi...



## SITES UTILES

- <https://www.francetravail.fr/accueil/>
- <https://talentsdici.fr/>
- [www.indeed.com](http://www.indeed.com)
- <https://www.hellowork.com/fr-fr/>
- <https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/>
- <https://labonneboite.francetravail.fr/>
- <https://www.clicnjob.fr/>
- <https://fr.linkedin.com/>
- <https://www.welcometothejungle.com/fr>



**L'alternance est l'association d'une formation diplômante ou qualifiante et d'une expérience concrète en entreprise. Une des missions du service emploi de la Mission Locale est de faciliter l'accès aux contrats en alternance en proposant :**

- Des ateliers de sensibilisation et d'information sur ces dispositifs
- Du parrainage
- Une préparation aux entretiens
- Un appui dans la recherche d'employeurs
- Une mise en relation avec les Centres de Formation d'Apprentis (CFA) et organismes de formation
- Un accompagnement à l'intégration en entreprise.



## EN SAVOIR PLUS

- <https://www.cmonalternance-na.fr/>
- <https://labonnealternance.apprentissage.beta.gouv.fr/>
- <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil>
- <https://jeunesdavenir-recrut.fr/>
- <https://www.hellowork.com/fr-fr/>
- <https://www.ljeune1solution.gouv.fr/apprentissage>





<https://www.service-civique.gouv.fr/comprendre-le-service-civique>



**Le Service Civique, une mission pour chacun au service de tous !**  
Le Service Civique est un engagement citoyen pour tous les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans en cas de handicap. Il permet d'exercer une mission d'intérêt général de 6 mois à 1 an (24h minimum par semaine) dans un organisme public ou privé. Il est indemnisé sur la base de 619,83 € par mois.

### La Mission Locale offre une découverte et un accompagnement vers ce dispositif :

- Accueil des jeunes chaque semaine
- Présentation du Service Civique
- Consultation des offres sur le site officiel et candidature
- Mise en relation avec les offres des partenaires.

### Intérim, les agences de travail temporaire un vrai tremplin pour :

- Accéder à une première expérience professionnelle
- Découvrir un métier
- Multiplier les expériences professionnelles
- Confirmer son projet professionnel ou se réorienter
- Avoir un revenu et être autonome.

La Mission Locale a développé des relations privilégiées avec les agences de travail temporaire. Elle dispose d'un accès facilité à leurs offres d'emploi au bénéfice des jeunes.



**Le mouvement GREEN MISSION a repris en début d'année 2024 avec la renaissance de MPEA, association portée par la Mission Locale des Hauts de Garonne, dont les jeunes ont intégré le Conseil d'Administration et pour l'un d'entre eux le bureau, au poste de Vice-Président, un réel engagement citoyen !**

MPEA est née d'une rencontre entre le Conseil Régional Aquitaine, la Mission Locale des Hauts de Garonne, la Fédération des Coopératives de Développement Régional du Québec et la CRESS Aquitaine en 2009. Cette association a pour objectif de développer l'autonomie, la prise d'initiative, le travail en équipe, l'organisation, la responsabilisation et l'esprit d'entreprendre des jeunes de 18/25 ans.

Dans ce **cadre de libre expression**, ils participent à la conception, la production et la commercialisation d'une offre de services et développent des projets qui leur tiennent à cœur, en créant simultanément du lien avec leurs pairs et en rencontrant de nombreux partenaires comme O2 Radio, le Rocher Palmer, la M270, et bien d'autres ...

Leur objectif est de **créer un festival qui leur soit propre** en réalisant des courts-métrages, en montant une pièce de théâtre, en organisant des concerts mettant en avant des jeunes talents locaux, le tout **sous les bannières de l'écologie, de la lutte contre toute forme de discrimination et de la solidarité, des sujets au cœur de leurs préoccupations.**

Les productions artistiques nécessitant un investissement financier dans du matériel de qualité, **leur projet a été présenté au budget participatif du Département de la Gironde et a eu la chance de faire partie des 50 lauréats.**

Le tournage d'un court métrage a commencé fin 2024 avec une nouvelle équipe, appuyée par plusieurs jeunes qui étaient à l'origine du mouvement. Le groupe de 2023 reste effectivement engagé sur cette action, même si plusieurs jeunes la suivront de loin car ils ont trouvé un emploi ou intégré une formation. **Nous les félicitons et les remercions pour leur engagement !**





## Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine

05 57 81 45 65  
102 Avenue de Canéjan - 33600 Pessac  
[www.cap-metiers.fr](http://www.cap-metiers.fr)

## Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Nouvelle Aquitaine

05 56 79 50 00  
2 place de la Bourse - 33000 Bordeaux  
[www.nouvelle-aquitaine.cci.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.cci.fr)

## Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)

05 56 99 91 00  
46 Rue Général de Larminat - 33000 Bordeaux  
[www.artisans-gironde.fr](http://www.artisans-gironde.fr)

## Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS)

05 47 74 52 10  
90 Rue Malbec - 33800 Bordeaux  
[www.cress-na.org](http://www.cress-na.org)

## Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ)

05 56 56 00 56  
125 Cours Alsace Lorraine - 33000 Bordeaux  
[www.infojeunes-na.fr](http://www.infojeunes-na.fr)

## Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

05 56 86 41 20  
88 Cours Victor Hugo - 33150 Cenon  
[www.ac-bordeaux.fr/cio-de-cenon-121745](http://www.ac-bordeaux.fr/cio-de-cenon-121745)

## Région Nouvelle Aquitaine

05 49 38 49 38  
Hôtel de Région - 14, Rue François de Sourdi  
33077 Bordeaux Cedex  
[www.nouvelle-aquitaine.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.fr)

## Conseil Départemental de la Gironde

05 56 99 33 33  
1 Esplanade Charles de Gaulle CS 71223  
33074 Bordeaux Cedex  
[www.gironde.fr](http://www.gironde.fr)

## Bordeaux Métropole

05 56 99 84 84  
Esplanade Charles-de-Gaulle  
33045 Bordeaux Cedex  
[www.bordeaux-metropole.fr](http://www.bordeaux-metropole.fr)

## Préfecture de la Gironde

05 56 90 60 60 (Serveur Vocal)  
2 Esplanade Charles de Gaulle CS 41397  
33077 Bordeaux Cedex  
[www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr)

## DDETS

(Direction Départementale de l'Emploi,  
du Travail et des Solidarités)  
05 56 00 07 77  
26 Rue des Maraîchers, CS 32060  
33088 Bordeaux Cedex  
[www.nouvelle-aquitaine.dreets.gouv.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.dreets.gouv.fr)

## France Travail

3 Rue René Bonnac - 33150 Cenon  
4 Rue Romain Rolland - 33310 Lormont  
[www.francetravail.fr](http://www.francetravail.fr)

## CPAM

(Caisse Primaire d'Assurance Maladie  
de la Gironde)  
3646  
33085 Bordeaux Cedex  
[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)



**8 lieux**  
*pour vous accueillir*

Du Lundi au Jeudi de 8h30 à 12h15  
et de 13h30 à 17h30  
Le Vendredi de 8h30 à 12h30



## LES ANTENNES

### SIÈGE ET ANTENNE DE CENON

54 avenue Hubert Dubedout - CS 10023  
33152 CENON Cedex  
Tél. : 05 57 77 31 00  
contact.mlhg@lamissionlocale.com

### ANTENNE D'AMBARES

Mairie d'Ambarès  
18 Place de la Victoire - 33440 AMBARES  
Tél. : 05 56 77 34 77

### ANTENNE DE BASSENS

Plateforme multiservices  
19 avenue Jean Jaurès - 33530 BASSENS  
Tél. : 05 57 80 81 82

### ANTENNE DE CARBON BLANC

Maison pour Tous - 17 av. Vignau Anglade  
33560 CARBON BLANC  
Tél. : 05 56 06 66 48

### ANTENNE CENON CHATEAUBRIAND

17 rue François René de Chateaubriand,  
Place du marché - 33150 CENON  
Tél. : 05 56 32 37 66

### ANTENNE DE CRÉON

11 rue du Docteur Fauché - 33670 CRÉON  
Tél. : 05 57 34 12 28

### ANTENNE DE FLOIRAC

Mairie de Floirac  
6 avenue Pasteur - 33270 FLOIRAC  
Tél. : 05 56 86 39 39

### ANTENNE DE LORMONT

Service Municipal de l'Emploi  
4 avenue de la Libération  
33310 LORMONT  
Tél. : 05 57 77 10 84

## ET AUSSI 22 PERMANENCES DANS VOS COMMUNES

Ambès | Artigues | Baurech | Beychac-et-Caillau | Cambes | Camblanes-et-Meynac | Carignan | Camarsac | Cénac | Fargues-Saint-Hilaire | Latresne | Montussan | Pompignac | Sadirac | Saint-Caprais | Sainte-Eulalie | Saint-Loubès | Saint-Louis-de-Montferrand | Saint-Sulpice-et-Cameyrac | Salleboeuf | Tresses | Yrac

## WWW.LAMMISSIONLOCALE.COM

La Mission Locale des Hauts de Garonne est sur  
et sur l'application **Ma Mission Locale**

